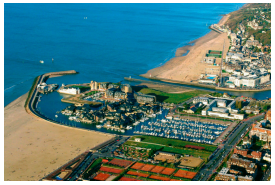
100% NORMANDIE

Ports de plaisance







Le long de ses 640 km de côtes, la Normandie offre de multiples possibilités aux plaisanciers :
- 3 492 places en Seine-Maritime : Le Tréport, Dieppe, St-Valéry-en-Caux, Fécamp et Le Havre.
- 4 659 places dans le Calvados : Honfleur, Deauville, Dives-sur-Mer, Ouistreham, Caen, Courseulles-sur-Mer et Grandcamp-Maisy.
- 4 659 places dans la Manche : Carentan, St-Vaast-la-Hougue, Cherbourg, Tréauville, Barneville-Carteret et Granville.
Soit une capacité totale de 11 426 places (13 825 avec les zones de mouillage).

Un facteur clé de l'attractivité du littoral normand

De Granville au Tréport, en passant par Cherbourg, le Havre ou bien encore Deauville, la nouvelle région Normandie est riche de 25 ports de plaisance pour environ 11 500 places à flot, soit 5,5 % du total national en 2016.
Répartis sur les 640 kilomètres du littoral de la région, soit le deuxième plus important de France métropolitaine, ces ports se modernisent en termes d'équipements et de services pour s'adapter aux nouvelles exigences des plaisanciers.

Les installations des ports de plaisance

Port de plaisance : il accueille des bateaux résidant à l'année ou des bateaux visiteurs (de passage). L'amarrage se fait sur des pontons flottants. Certains ports de plaisance disposent de zones de mouillage c'est-à-dire d'un point d'ancrage permanent constitué de corps morts. Port de mouillage : lieu abrité du vent et des vagues le long de la côte dans lequel un bateau peut s'arrêter en sécurité en s'amarrant sur son ancre.
Port d'échouage : port où la hauteur d'eau est insuffisante à marée basse pour que les navires continuent à flotter, ils reposent donc à marée basse sur le fond.
Port à sec : le port à sec est un emplacement terrestre destiné à accueillir les bateaux en dehors de leurs périodes de navigation.

Les ports de plaisance de la Manche

Du plus petit port de France (Port Racine) aux ports plus modernes multi-services, en passant par les ports en eau profonde et les ports de mouillage organisés, chaque escale en Manche permet de découvrir la diversité de ses paysages.
MANCHE (5 801 places ; 672 places visiteurs)
6 ports de plaisance structurants :
– Carentan (310 places dont 50 visiteurs) ;
– Saint-Vaast-la-Hougue (704 places dont 88 visiteurs) ;
– Port Chantereyne – Cherbourg-Octeville (1 560 places dont 250 réservées au passage) ;
– Port Dielette (port en abri, 460 places à flot dont 70 pour visiteurs) ;
– Barneville-Carteret – Les Îles (333 postes en bassin + 60 places visiteurs ; 95 places en échouage) ;
– Granville – Port de Hérel (1 000 places sur pontons et catways dont 150 pour les bateaux de passage ; 197 places à l'échouage dans l'avant-port).
Le port de Cherbourg-Chantereyne est l'un des premiers ports d'escales français pour les plaisanciers. Un projet d'extension du port mené par Ports Normands Associés permettra d'accroître sa capacité d'accueil de 600 bateaux supplémentaires (environ 400 places à flots et 200 à sec).
Des ports de mouillage/échouage :
– Port de Goury – Auderville (40 mouillages) ;
– Port Racine – Saint-Germain-des-Vaux (27 mouillages) ;
– Port du Hâble – Omonville-la-Rogue (54 mouillages sur bouées et 4 coffres de passage) ;
– Port de Querqueville (60 mouillages) ; port des Flamands – Tourlaville (100 mouillages) ;
– Port du Becquet – Tourlaville (90 mouillages) ;
– Port Lévi – Fermanville (80 mouillages) ;
– Roubari – Gatteville Phare (31 mouillages) ;
– Havre de la Sinope – Quinéville (130 mouillages) ;
– Havre de la pointe d'Agon-Coutainville (80 places) ;
– Havre de Regnéville-Regnéville-sur-Mer (120 mouillages) ;
– Barfleur (130 mouillages) ;
– Port-Bail (200 mouillages)...
2 ports de plaisance à terre (à sec) : Saint-Nicolas – Granville ; Gouville-sur-Mer (140 places)

Les ports de plaisance du Calvados

CALVADOS (4 057 places ; 304 places visiteurs)
12 ports de plaisance :
Ports à flot :
– Honfleur (62 places sur pontons + 30 places visiteurs) ;
– Port Deauville (700 places dont 45 places visiteurs) ;
– Port municipal de Deauville (360 places dont 60 places visiteurs) ;
– Port Guillaume Dives-sur-Mer (600 places dont 25 visiteurs) ;
– Ouistreham (650 places dont 70 places visiteurs) ;
– Port de Caen – Bassin-Saint-Pierre (92 places dont 16 places visiteurs) ;
– Courseulles-sur-Mer (750 places dont 25 places visiteurs) ;
– Grandcamp-Maisy (248 places dont 15 places visiteurs) ;
– Isigny-sur-Mer (45 places dont 5 places visiteurs). Mouillages :
– Port de l'Estuaire de la Dives (300 mouillages, 10 places visiteurs) ;
– Merville-Franceville (60 mouillages, 120 échouages) ;
– Port-en-Bessin-Huppain (3 mouillages en escale, 70 mouillages à l'année).

Les ports de plaisance de Seine-Maritime

SEINE-MARITIME (3 275 places ; 325 places visiteurs)
6 ports de plaisance :
– Dieppe 450 places dont 50 places visiteurs ;
– Fécamp 815 places dont 75 places visiteurs ;
– Le Havre 1 150 dont 70 places visiteurs ;
– Rouen 60 places ;
– Saint-Valéry-en-Caux 600 places dont 30 places visiteurs ;
– Le Tréport 200 places dont 10 places visiteurs.